

Comité Scientifique des IREM

RAPPORT D'ACTIVITE 2006

Présenté par J.P.Raoult à l'ADIREM, le 12 décembre 2006

Depuis la dernière présentation de rapport d'activité (le 6 décembre 2005), le CS a tenu 3 réunions (les 9 décembre 2005, 24 mars 2006 et 9 juin 2006).

Une de nos préoccupations principales durant cette année 2006 a été de nous efforcer d'améliorer l'impact de notre travail sur l'ensemble de la communauté des IREM en diffusant rapidement, à l'issue de chacune de nos réunions, un "relevé de décisions", sur l'alias "adirem". Ces courtes synthèses sont bien sûr un peu réductrices par rapport à la richesses des débats, dont les comptes-rendus de séances permettent de mieux rendre compte (voir à ce sujet les remarques diffusées récemment auprès de l'ADIREM par Marc Legrand); je précise qu'elles ont été à chaque fois soumises aux membres du CS avant diffusion. Nous avons eu aussi pour souci d'appuyer au maximum le travail du CS sur les compétences des CII, sollicitant celles-ci pour les questions qui nous paraissaient relever de leurs compétences; dans cet esprit, je me suis rendu à des invitations à des réunions de CII (Proba-Stat, Premier Cycle).

On peut distinguer trois types de points traités lors de ces réunions (avec dans certains cas des actions menées entre les séances) :

1. Questions d'actualité (vie des IREM, "politique éducative" ...)
2. Thèmes de recherche sur l'enseignement des mathématiques
3. Rencontres avec des CII.

J'ajoute à ce rapport un quatrième point, traité non en séance mais "virtuellemnt" :

4. Renouvellement du CS

1. Questions d'actualité.

a. Financement des IREM.

Le CS a appuyé les actions de l'ADIREM pour alerter les autorités sur les difficultés financières de notre réseau, tant en volume qu'en mode d'attribution (en particulier l'impact de la LOLF sur les CII). Il m'a soutenu dans les interventions dont je me suis chargé dans ce cadre, en accord avec le bureau de l'ADIREM :

- en juin, rédaction d'une *Note sur la situation des IREM en 2006*, à l'attention de Pierre Léna, "délégué à l'éducation" au sein de l'académie des sciences, à la suite de quoi celui-ci est intervenu auprès du cabinet du ministre de l'éducation nationale,
- en novembre, prise de contact avec la CPU (Conférence des Présidents d'Université) : un rendez-vous avec Yves Lichtenberger, président, au sein de la CPU, de la commission "pédagogie et formation continue" est programmé pour janvier 2007.

b. Socle commun

Le CS a été informé des débats menés sur ce point lors du séminaire de Sèvres en mars 2006 et a eu communication du dossier établi alors sous l'égide de Robert Rolland. Il a décidé de mettre cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion (15 décembre 2006), avec la participation d'Yves Meyer, membre de l'académie des sciences, qui participe à une commission de suivi mise en place au ministère sur cette opération.

c. Création d'une "épreuve expérimentale de Mathématiques"

Ce projet du ministère a fait l'objet d'un débat au CS le 9 juin 2006, avec la participation de Gilles Aldon qui nous a fait part des réflexions et de l'expérience de la CII en la matière ; il en est résulté, dans notre "relevé de décisions", l'expression d'une forte inquiétude sur cette épreuve, inquiétude qui a été communiquée à l'inspection générale de mathématiques ; j'ai été invité à une discussion sur ce point par le "groupe mathématiques" du SNES, qui partage nos appréhensions.

Cette épreuve devant être testée dès janvier 2007 dans quelques lycées, le CS a émis le vœu que les IREM des régions concernées s'intéressent à son déroulement ; malheureusement, à cette date (11 décembre) des éléments d'information qui m'avaient été annoncés par J. Moisan, doyen de l'IG de mathématiques, ne me sont toujours pas parvenus.

d. Politique de publication des IREM

Le CS reste très sensible à la nécessité d'encourager la diffusion de travaux de qualité issus des IREM, que ce soit par voie électronique ou par brochures ; il suit avec intérêt les évolutions en ce sens (à titre d'exemple récent, voir les informations fournies régulièrement par Gérard Kuntz, membre du CS, sur le démarrage de *Mathematica*).

Le CS a tenu à attirer l'attention des collègues dans les IREM sur l'évolution des contraintes matérielles et légales pesant sur l'édition de brochures ; il a reçu à ce sujet, à sa réunion du 24 mars, les collègues de l'IREM de Franche-Comté, Yves Ducl et Hombeline Languereau, qui réunissent une large compétence sur ces questions (via l'édition de "Repères" et le fonctionnement rigoureux des "Presses Universitaires de Franche-Comté").

Le CS n'a pas, cette année, apporté une grande attention au suivi de la "politique des préfaces" qui avait été recommandée dès 2002 pour les brochures issues des CS ; je compte remettre cette question à l'étude.

e. Relations avec l'APMEP

En octobre 2006, j'ai été, en qualité de président du CS, invité à deux reprises par l'APMEP : réunion du bureau et des responsables de régionales (où le point "relations avec les IREM" était explicitement à l'ordre du jour), réunion du bureau lors des journées de Clermont-Ferrand, élargie à différents acteurs du monde de l'enseignement mathématique (IG, SMF ...). Je me suis rendu à ces réunions. A la suite de la première d'entre elles, j'ai rédigé et diffusé une note où j'ai fait état du désir de l'APMEP de voir se maintenir et, en certains lieux, se renforcer la coopération avec les IREM.

2. Thèmes de recherche.

a. Thèmes de convergence, TPE, Options "sciences"

J'aurais pu classer ceci en partie (en particulier s'agissant des thèmes de convergence) avec les questions d'actualité, mais nous nous sommes efforcés de "prendre du recul" tant

dans l'analyse de fonctionnements antérieurs (invitation à des collègues ayant rédigé les leçons qu'ils tiraient de TPE ou d'options sciences) que dans les perspectives de travail des IREM : voir le relevé de décisions de la séance du 9 décembre 2005.

Pour les thèmes de convergence (au sujet desquels René Mulet-Marquis, de la CII "premier cycle", a participé à notre réunion du 9 décembre 2006), le CS a jugé que, malgré les réticences que cette nouvelle opération suscitait, il était bon que les IREM soient partie prenante à l'université d'été organisée sur ce sujet par les IG de mathématiques, sciences physiques et SVT, en août 2005 ; Claudine Schwartz et moi-même avons fait partie du comité scientifique de cette U.E., où Claudine Schwartz a fait l'une des conférences ; à la suite de notre intervention auprès des IREM, 3 ateliers y ont été animés par des collègues du réseau des IREM.

b. Mathématiques et éducation du citoyen

Thème principal de la réunion du 9 juin 2006, avec en particulier la participation de l'association *Pénombre* (riche documentation accessible sur www.penombre.org).

Le CS insiste sur l'importance, tant d'un point de vue mathématique que d'un point de vue "social") que soient menés au sein des IREM des travaux dans cette ligne, à l'instar de ce qui se fait par exemple à Paris-Nord (groupe "statistique et citoyenneté", dont des productions ont été présentées au CS par Philippe Dutarte).

Des documents issus de cette réunion sont en cours de rassemblement et seront diffusés.

C'est aussi dans cet esprit que, personnellement, je situe, pour une bonne part, mon soutien à l'opération *Statistix* dirigée par Claudine Schwartz : j'ai participé à une session d'études en juillet 2006, où, parmi différents domaines de fourniture d'outils à l'intention de l'enseignement de la statistique, les plus explorés furent la démographie et la santé publique, tous deux en connection évidente avec le cadre général de l'éducation du citoyen.

3. Rencontres avec des CII

Le 9 juin 2006, Philippe Dutarte a présenté au CS l'activité de la "demi-CII" *Lycées Technologiques* (la "demi-CII" *Lycées professionnels* sera invitée dans le courant de l'année 2007). Le CS a été très impressionné par l'ampleur et la qualité du travail fourni par ces collègues.

A la prochaine séance (15 décembre 2006) nous recevrons la CII *Mathématiques et sciences expérimentales*.

4. Renouveau du CS

J'ai fait part au CS, en octobre 2006, des propositions que je comptais soumettre au bureau (en octobre) puis à l'ensemble de l'ADIREM (en fin novembre) quant à l'adoption de quelques principes minimaux sur la durée des mandats du président et des membres du CS, dont le flou actuel me paraissait un peu gênant. Je n'ai reçu aucune critique du sein du CS sur ces principes.

Quoique le CS ne fonctionne pas sur un mode de cooptation, j'ai également informé les membres du comité des noms des personnes qui m'avaient fait part de leur intérêt à venir y travailler ; là aussi, je n'ai rencontré aucune réticence.